

<https://ressources.anap.fr/consultation-secretariat/publication/484-chapeau-dpi-pourquoi-le-passage-du-dossier-papier-au-dossier-informatise>

Comprendre les problématiques d'un projet de Dossier Patient Informatisé et Interopérable

Synthèse

Sommaire

1. Pourquoi le passage du doss...
2. Appréhension des utilisateu...
 - 2.1. Le risque informatique
 - 2.2. L'usabilité
 - 2.3. La coexistence avec le pa...
 - 2.4. La pérennité
3. Avantages du DPI
 - 3.1. Fonction d'accessibilité,...
 - 3.2. Fonction sécurisation des...
 - 3.3. Fonction de synthèse et c...
4. Précautions à prendre
 - 4.1. En matière de gestion de...
 - 4.2. Périmètre du numérique
 - 4.3. Autres éléments de succès
 - ➕ 4.4. Penser à
5. Comment se lancer ?
 - 5.1. Communiquer autour du pro...
 - 5.2. Trouver des alliés au pro...
 - 5.3. Appliquer une démarche de...**
6. Annexe
 - 6.1. Exemple de démarche d'ach...
 - 6.2. Exemple de démarche de fo...

↪ 5. Comment se lancer ?

↪ 5.3. Appliquer une démarche de consultation normalisée et sécurisée

Rappelons que seuls les Centres Hospitaliers sont soumis au code des marchés publics. Par conséquent, les structures privées commerciales et à but non lucratif disposent d'une souplesse plus importante dans la mise en place de leur processus d'appel d'offres DPI. Pour autant, ce dispositif d'appel d'offres peut s'avérer à la fois complexe et chronophage dès lors que la Direction Générale de l'établissement souhaite faire valoir les dimensions de transparence, d'équité et de rigueur dans ce domaine.

Il est néanmoins conseillé à tout établissement public ou privé de procéder à des visites de site, tous métiers confondus. Elles seront avantageusement soutenues par un questionnaire préparé à l'avance. Le but sera de prendre connaissance des problèmes rencontrés avant, pendant et après la procédure d'achat, quelle qu'en soit la forme juridique, en termes de qualité de produit, des difficultés durant le déploiement ou d'effets induits sur l'organisation.

* Un travail de sélection des éditeurs à consulter est nécessaire en amont de toute démarche d'achat. Ce travail gagne en crédibilité dès lors qu'il est engagé en lien avec les instances décisionnelles du projet.

Selon une source ANAP, il existe sur le marché environ 200 éditeurs de logiciels couvrant tout ou partie de la production de soins. Une majorité de ces solutions sont des solutions de « niches » répondant à un besoin métier très spécifique et ne couvrant donc pas l'ensemble du périmètre fonctionnel de la production de soins. Toutefois des solutions dites PGI (Progiciel de Gestion Intégré) existent et revendiquent le fait de couvrir la totalité du périmètre fonctionnel de la production de soins. Dans cette logique, la phase de consultation des éditeurs doit permettre de savoir s'il est préférable de choisir la meilleure solution sur chaque module métier (best of breed) ou bien une solution de type PGI. Dès lors cette décision prise, il est classique de fixer des critères de sélection en première analyse :

- Aspects financiers (CA > X M€)
- Effectifs (> X personnes)
- Références DPI (a minima X établissements de taille comparable déployés)

Cependant, il convient de ne tenir compte que des ressources effectivement mobilisées sur l'activité DPI. Certains grands groupe internationaux peuvent faire figurer l'ensemble de leur activité industrielle dans les critères, alors que la part dévolue au dossier informatisé est minime, et la pérennité mal assurée.

De la même façon, le décompte des effectifs n'est pas parlant si on n'en connaît pas l'affectation, la qualification et l'expérience dans le domaine du dossier patient. Il serait peu significatif de tenir compte des ingénieurs technico-commerciaux, ou des stagiaires engagés dans des projets médico techniques sans lien avec le DPI.

Enfin, la solidité et la fiabilité d'une entreprise ne tiennent pas seulement à son CA, mais aussi à sa rentabilité et son effort de Recherche-Developpement.

** Cette phase nécessite la conception en amont de grilles d'audit permettant de cadrer de façon exhaustive les items qui seront audités à l'occasion des visites.

Ressources associées

POINT DUR

Comment aborder le domaine fonctionnel D2 "Dossier Patient Informatisé et Interopérable ?

Glossaire

ANAP

Autres ressources sur : , [Le numérique en santé](#)

Date de parution : 06/01/2015

Télécharger la production